



*Communiqué de presse  
Paris, le 15 février 2018*

## **Des ateliers de co-construction pour une politique de la ville plus efficiente**

Afin de contribuer à l'élaboration d'un plan de mobilisation nationale en faveur des quartiers prioritaires et de leurs habitants, comme l'a souhaité le Président de la République, Emmanuel Macron, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris a organisé, mercredi 14 février, des ateliers thématiques de réflexion afin d'identifier et de proposer des actions concrètes et innovantes en termes de politique de la ville.

*« Il est important que tous les acteurs concernés se mobilisent pour co-construire une politique de la ville durable et efficace au service de tous et des valeurs de la république »* a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

### **Des ateliers pour une politique de la ville innovante et co-construite**

Afin de remettre la République au cœur des quartiers prioritaires et de favoriser l'émancipation de leurs habitants et leur insertion par l'éducation et l'emploi, il est important que la politique de la ville soit co-construite avec les diverses parties prenantes que sont notamment les associations mais aussi les services de l'État.

C'est pourquoi, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris a réuni plus d'une centaine d'associations, de conseillers citoyens, de services déconcentrés de l'État et de la ville de Paris afin d'échanger sur les bonnes pratiques en termes de lutte contre les discriminations, d'appui au secteur associatif, d'emploi et de développement économique et de sport.

### **Des propositions pour enrichir le débat national**

Lors de ces ateliers, les participants ont échangé leurs expériences, présentant des actions concrètes et innovantes, ayant déjà fait leur preuve et qui pourraient être reproduite au niveau national, dans tous les quartiers politique de la ville.

Il a notamment été proposé la médiation numérique de proximité et en réseau pour favoriser l'accès aux droits et lutter contre la rupture numérique des populations des quartiers, ou encore la mutualisation des moyens associatifs par la création d'un centre d'information et de services aux associations, pour lutter contre le déséquilibre territorial et offrir aux associations un service et une ressource de pratiques à un échelon territorial...

Ces actions alimenteront la réflexion nationale, contribuant ainsi aux travaux préparatoires du futur Comité interministériel des villes.

### **Contact presse**

**Préfecture de Paris et d'Île-de-France**

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)